



Fiche-conseil | Ateliers pratiques

Jardiner dans le respect de l'environnement



Aujourd'hui le plus grand nombre d'entre nous aspire à laisser entrer la nature à la maison en aménageant son jardin, voire en investissant le balcon. L'entretien des espaces verts nécessite une attention particulière au risque de perturber un équilibre souvent précaire.

Un jardin est un écosystème contribuant à la biodiversité. Il est possible de gérer son jardin tout en respectant l'environnement ! L'observation fine du contexte permet d'optimiser les ressources naturelles tout en limitant l'usage des pesticides, voire en les proscrivant.

1- Connaître son jardin 2- Lutter contre les maladies et les indésirables
3- Fertiliser avec des engrais durables 4- Bien gérer l'eau au jardin 5- Recycler ses déchets verts : la méthode du compostage

1 - Connaître son jardin

La nature du sol, l'exposition du terrain, sa topographie sont des éléments importants qui doivent vous guider dans vos travaux de jardinage.

- **Déterminer la nature de votre sol.** Observez les végétaux déjà présents, ils sont de bons indicateurs. Les boutons d'or poussent dans un sol frais tandis que les genêts poussent dans un sol sec. Le châtaignier pousse dans un sol acide et le cytise dans un sol calcaire. Observez aussi votre terre, si elle est friable c'est qu'elle est de nature sableuse, si elle se moule facilement elle sera de nature argileuse. Une terre drainante sera sèche en surface et humide en profondeur.

- **Déterminer les endroits les plus froids, les plus secs, les plus abrités et les plus venteux de votre jardin.** Les endroits les plus abrités sont généralement ceux où s'amassent les feuilles mortes. Les plus humides sont situés au point le plus bas (les ruissellements d'eau peuvent vous renseigner). Les endroits où les gelées se forment en premier sont les plus frais.

Avoir une bonne connaissance de votre jardin vous permettra de déterminer les espèces de végétaux adaptées et ainsi de faciliter leur croissance.

** Astuce du jardinier : un mur apporte de la chaleur et abrite les végétaux du vent. N'hésitez pas à planter au pied les variétés les plus frileuses.*

Lutter contre les indésirables



Pot en terre cuite (refuge à insectes)



Hôtel à insectes auxiliaires
(Parc Naturel Régional Normandie-Maine)

2 - Lutter contre les maladies et les indésirables

D'une manière générale, la lutte contre les maladies est grandement facilitée lorsque les conditions optimales sont offertes à la plante. Moins une plante est en souffrance, moins elle est sensible aux attaques parasitaires.

Les produits de traitement dits "biologiques". Il convient de rappeler que ce qui est naturel n'est pas forcément sans incidence sur le sol ou la santé. Les traitements ne se font que très modérément, soit en préventif, soit en curatif (si l'atteinte est importante) et avec toutes les précautions nécessaires : gants, masque, lunettes, lors d'une journée sans vent.

Pour lutter contre les indésirables, il convient de favoriser les conditions de vie des insectes auxiliaires de culture. Plus la **diversité des habitats** sera grande au sein du jardin, meilleure sera la colonisation par les auxiliaires. Ainsi, les hauteurs de tontes différentes, la variété végétale (soit par la préservation de la flore existante ou soit par la création de plantations de végétaux indigènes ou de vivaces...), la préservation d'abris (tas de bois pour les hérissons, souches d'arbres...) seront de bons facteurs pour favoriser la diversité au jardin.

Les associations végétales

En règle générale, les plantes à forte odeur (ail, oignon, basilic...) repoussent un grand nombre de ravageurs (mouche de la carotte ou de la tomate).

La capucine va fixer les pucerons et attirer les prédateurs qui régulent leur population. L'oeillet d'Inde repousse les nématodes (petits vers blancs).

Hôtel à auxiliaires. Sa construction permet de loger au plus près du potager les insectes auxiliaires de culture : des briques creuses remplies d'un mélange de terre et de paille pour les abeilles solitaires ; du bois en décomposition pour les syrphes, coccinelles ou araignées ; des rondins perforés pour les osmies (sorte d'abeille) ; des bois à moelle (type bambou ou sureau) pour les syrphes ; des pots remplis de paille pour les perce-oreilles ; un tas de bois pour les hérissons.

Auxiliaires luttant contre les pucerons : syrphe, larve de coccinelle, perce-oreille ; contre les limaces et les escargots : hérisson, certains insectes) ; contre les mouches et les moustiques : libellule.



Larve de coccinelle

3 - Fertiliser avec des engrais durables



Consoude



Phacélie

- **Les engrais verts** sont des plantes que l'on cultive pour les enfouir dans le sol avant qu'elles ne montent en graine. Elles enrichissent la terre entre deux cultures.

La phacélie, le sarrasin, la moutarde, le seigle et le trèfle blanc font partie de cette famille. Il faut éviter de laisser un sol nu. Lorsque le sol est couvert, l'activité organique est plus importante et donc protégé des intempéries.

- **Le purin d'ortie** est un très bon fertilisant. Vous pouvez aussi placer des feuilles d'ortie au fond des trous de vos plantations afin d'accélérer leur croissance.

- N'hésitez pas à utiliser **les engrais organiques** tels que la corne torréfiée, le sang séché, les tourteaux (résidus de pressage de graine) ou encore le fumier de vache ou le crottin de cheval (en fonction de la nature du sol).

- Pensez à mélanger du **compost** à votre terre lorsque vous effectuez vos plantations. Vous pouvez aussi faire un apport de compost au pied de vos plants et l'enfouir avec une griffe.

Recette du purin d'ortie

Mélangez 1 kilo d'orties non grainées dans 10 litres d'eau. Laissez fermenter en remuant de temps en temps pendant 2 semaines, filtrez et votre purin est prêt. Le purin s'utilise dilué dans l'eau d'arrosage : 1 litre de purin pour 10 litres d'eau.

On peut fabriquer de la même façon du purin de prêle ou de consoude : très bons fongicides, ils s'utilisent en pulvérisation.

4 - Bien gérer l'eau au jardin

- Privilégiez les variétés locales et rustiques, elles sont moins exigeantes en eau.
- Installez des **paillis** au sol. Les paillis (paille, copeaux de bois, paillette de lin, écorces de pin, tonte de gazon séchée, feuilles mortes...) permettent de limiter les pertes en eau et la levée des mauvaises herbes. Pensez à utiliser un paillis biodégradable qui va se décomposer dans le sol et l'enrichir.
- Privilégiez l'arrosage à l'aide d'un système de goutte à goutte, plus économique, il permet aussi d'éviter certaines maladies (mildiou, oïdium).
- Le **récupérateur d'eau de pluie**. La solution la plus simple est la citerne en plastique qui se raccorde à la gouttière (facile à installer, prix raisonnable).



Paillis de lin



Paillis de Mulch



Paillis de paille

Bien entretenir sa pelouse

- Ne pas tondre trop court. Maintenez une hauteur de tonte entre 6 et 8 cm en période estivale. Il est inutile de tondre plus court.
- **Ne pas tout tondre**. Les endroits peu fréquentés du jardin peuvent être transformés en prairie et pourront être fauchés à la mi-août.
- Ne pas trop arroser. En période de sécheresse, le gazon cesse de croître grâce à un mécanisme de dormance. La pelouse jaunit mais reverdira après une pluie suffisante.
- Ne pas utiliser de désherbant. Il faut regarder sa pelouse autrement, les trèfles et les pâquerettes apportent de la diversité et leurs fleurs sont une source de nectar pour les insectes butineurs.



5 - Recycler ses déchets verts : la méthode du compostage

Le compostage permet de décomposer la matière organique en humus grâce à l'action des vers et des micro-organismes présents dans le sol. Vous pouvez fabriquer un composteur vous-même avec des palettes en bois ou de vieilles planches. Le processus de décomposition prend de 8 mois à 2 ans en fonction des matières. Pour accélérer le compostage, vous pouvez broyer les gros déchets. Le composteur doit être placé à l'ombre, il n'est pas nécessaire de le couvrir. N'oubliez pas de le retourner régulièrement.

Matières compostables : déchets de jardin, déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café), fruits abîmés, tonte de gazon séchée, paille, cendres de bois, déjections de petits animaux, mauvaises herbes non graminées, branches broyées...

Matières non compostables : mauvaises herbes montées en graines, déchets de viande, litière pour chat, agrumes en grande quantité, magazines, emballages, végétaux malades...



Compost



Compost après 15 mois
de décomposition

Fiche réalisée par le CAUE de la Sarthe 1, rue de la Mariette 72000 Le Mans
tél. : 02 43 72 35 31 - caue.sarthe@wanadoo.fr - www.caue-sarthe.com

en collaboration avec la DDT de la Sarthe

34, rue Chanzy 72042 Le Mans cedex 9 - tél. : 02 43 78 87 00
ddt@sarthe.gouv.fr - www.sarthe.equipement.gouv.fr

